

# Les États généraux de l'industrie, 3 mois de travaux

Elsa Bembaron 25/01/2010 |

Christian Estrosi, ministre de l'Industrie. Crédits photo : Le Figaro

**Le projet de rapport remis ce lundi au ministre avance des pistes en matière de financement et de fiscalité.**

Les conclusions des États généraux de l'industrie, engagés il y a trois mois, ont été présentées lundi au ministre de l'Industrie, Christian Estrosi. Le rapport définitif issu de ces travaux, dont l'objectif est de «redonner au pays une ambition industrielle nationale», sera rendu public dans le courant de la semaine et fera l'objet d'une nouvelle phase de concertation, avec les partenaires sociaux et patronaux notamment. D'ici à fin février, l'Élysée annoncera les mesures qui seront effectivement adoptées.

Les États généraux ont, eux, identifié quelques secteurs d'avenir (services et technologies de l'information, énergies renouvelables, transports et urbanisme durables ou encore biotechnologies) autour desquels l'industrie française de demain pourrait s'articuler. Les rapporteurs insistent sur la nécessité de créer des filières fortes, donc d'améliorer les relations entre donneurs d'ordres et sous-traitants. Les PME font souvent les frais des exigences des grandes entreprises en matière de réduction des coûts. Des fonds financiers par filières, avec participation des donneurs d'ordres, pourraient être créés. Une idée qui s'intégrerait au concept de «banque de l'industrie » récemment évoqué par le ministre. De même que celle d'un abondement public à l'investissement des business angels pour faciliter l'accès aux fonds propres des entreprises ou la mise en place de nouveaux fonds de cofinancement plus adaptés aux cycles longs de l'industrie.

Des objectifs d'emploi

Par ailleurs, au lendemain de la polémique sur la [localisation de la production de la Renault Clio](#), le rapport propose que l'attribution d'aides publiques aux entreprises fasse l'objet de contrats fixant des objectifs d'emploi et d'activité en France. Au chapitre fiscal, le rapport privilégie la carotte - la mise en place de prêts à taux bonifiés - au bâton - la taxe carbone - pour soutenir les investissements destinés à réduire l'impact environnemental des industries. Le crédit d'impôt recherche pourrait être étendu avec la création d'un crédit d'impôt innovation. L'idée d'un nouveau mode de financement de la protection sociale, moins lié au travail, est aussi avancée. Cela permettrait de «redonner de la compétitivité» aux industries françaises. L'assiette reste à définir. Enfin, pour assurer le suivi des mesures qui seront adoptées, une conférence nationale de l'industrie pourrait être créée.